

CESSION DE CHARGES FONCIÈRES

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT D'OPÉRATEURS DU SECTEUR TERTIAIRE

Objet de la démarche

Dans le cadre de l'aménagement de la **ZAC Ferney-Genève Innovation** sur la commune de Ferney-Voltaire (01), la SPL Territoire d'Innovation engage la commercialisation d'un terrain à bâtir en vue de la **réalisation d'un programme d'activités tertiaires de 5 000 m² SDP**, et lance pour cela un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des opérateurs possédant une expérience reconnue sur ce type d'opération.

Procédure de sélection

La procédure de sélection du groupement opérateur-concepteur se déroulera en deux phases :

- (1) Sélection d'un opérateur et jusqu'à 3 équipes de concepteurs auxquelles l'opérateur souhaite s'associer (parmi les 5 qu'il aura proposé) sur la base d'un dossier de candidature ci-après détaillé.
- (2) Afin de garantir la qualité architecturale du projet, la sélection de l'équipe de concepteurs se fera sur remise d'une esquisse dans le cadre d'un concours organisé par l'opérateur associé étroitement à la SPL Territoire d'Innovation.

Modalités de présentation des candidatures

Les opérateurs intéressés devront proposer une liste de cinq agences d'architecture (équipes de concepteurs) susceptibles de réaliser les études de conception et la direction d'exécution des travaux du projet.

Les opérateurs transmettront à la SPL Territoire d'Innovation un dossier comportant :

- Une lettre de candidature ;
- Un dossier permettant d'évaluer la solidité juridique et financière de la société de promotion candidate ;
- Un choix de cinq références concernant l'opérateur et de trois références pour chacune des cinq agences d'architecture ;
- Une note synthétique de l'opérateur présentant ses motivations à candidater et ses intentions programmatiques et opérationnelles ;
- Une note d'intention illustrée pour chacune des cinq équipes de concepteurs ;
- La synthèse des conditions de vente présente dans le dossier paraphée et signée.

L'ensemble de ces éléments sont précisés dans le document de présentation de l'AMI.

Modalités de sélection de l'opérateur et équipes de concepteurs associées

Choix de l'opérateur promoteur :

- Solidité financière et juridique de l'opérateur : 30%
- Qualité des références de l'opérateur : 20%
- Motivation, ambition, qualité et capacité des équipes au regard de la démarche : 20%
- Intentions programmatiques, caractère innovant, moyens et modalités de réalisation : 30%

Choix des équipes de concepteurs associées :

- Qualité des références de l'architecte : 40%
- Compréhension et intentions architecturales, urbaines et paysagères : 30%
- Approche environnementale : 30%

Retrait du dossier d'appel à manifestation d'intérêt

Remise d'un lien de téléchargement sur simple demande par courriel à l'adresse suivante : contact@terrinnov-spl.fr

Objet : Appel à manifestation d'intérêt lot P07 – Retrait du dossier

Préciser le nom et coordonnées et de la personne référente en charge de la candidature.

Demande de renseignements

Les demandes de renseignements doivent être adressées par courriel, au plus tard le 1^{er} avril 2020 à 17h00, à l'adresse suivante :

contact@terrinnov-spl.fr

Objet : Appel à manifestation d'intérêt lot P07 – Demande de renseignements

Date limite de réception des candidatures

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est le **mercredi 15 avril 2020 avant 12h00**. En raison de la crise sanitaire que nous traversons due à la pandémie de COVID-19, la date limite de réception des candidatures est reportée au **mercredi 06/05/2020 à 12h00**.